

1. l'EPA : l'Entretien Professionnel Annuel

Annuel et non obligatoire, il est en œuvre chez nous depuis 2012. Il s'agit d'un moment d'échange privilégié avec votre N+1, pour faire le point sur votre situation professionnelle et vos projets d'évolution. Ce temps est également l'occasion de clarifier le périmètre de vos activités et le contenu de vos missions, tout en permettant d'apprécier la manière dont vous avez atteint vos résultats.

2. l'ESA : l'Entretien de Suivi d'Activité

A certains endroits, il est déjà là ! A d'autres, il arrive. Sera-t-il pratiqué partout ? Quelle est sa durée à celui-là ? La Direction fera « peut-être un cadrage plus tard ». En tous cas, celui-là est **O.B.L.I.G.A.T.O.I.R.E.** et a lieu chaque trimestre. Selon la Direction, il s'agit d'« un accompagnement managérial des pratiques quotidiennes » au cours duquel les agents peuvent se voir fixer des objectifs individuels, « source de dynamisation », toujours selon la Direction, et qui plus est « dont les agents sont plutôt demandeurs »

3. l'EP : l'Entretien Professionnel

Le dernier né ! Issu de la Loi 2014-288 du 05/03/2014, il aura lieu à minima tous les deux ans, au retour des congés annuels de préférence, et sera consacré aux perspectives d'évolution professionnelles de l'agent, notamment en termes de qualifications et d'emploi. La campagne de l'Entretien Professionnel démarre cette année, au 01/04/2015, en même temps que celle de l'EPA. Ces deux entretiens pourraient être concomitants.

**La cerise sur le gâteau : pour gérer au mieux ces 5 (les années paires) à 6 entretiens (les années impaires), la Direction a tout prévu : nouveau module de formation arrivé il y a peu au CIDC à destination des agents :
«Acquérir les techniques et méthodes Favorisant un dialogue équilibré avec son REP »**

Ce qui sous entend que le problème vient forcément de vous !!!!!

Si vous rencontrez des difficultés lors d'un de ces entretiens, contactez-nous pour faire le point : vous avez des droits, nous sommes là pour vous aider à les faire respecter !